

Comptes 2019 de Saint Eustache

Les comptes de la paroisse pour l'année 2019 se sont soldés par un résultat de fonctionnement positif de € 26 537. A comparer à un chiffre de 35 690 € l'année dernière. Ce chiffre est à rapprocher d'un budget total de la paroisse de € 983 000 à son plus haut niveau historique.

Produits de fonctionnement 2019	k€	%
Denier de l'Eglise	267	27%
Quêtes	130	13%
Cierges	147	15%
Concerts	95	10%
Revenus immobiliers	239	24%
Casuels, Messes, Orgues	104	11%
Total	982	100%

Les produits de fonctionnement sont en hausse de 6% par rapport à 2018 et s'élèvent à € 982 892 euros pour 2019.

Le denier est en hausse cette année, avec un nombre de donateurs stable (527 donateurs au total vs 526 l'année dernière). Le montant moyen de contribution est en hausse à 507 euros par donateur par rapport à 497 euros l'année dernière. Nous vous en remercions, c'est bien la preuve du dynamisme de notre assemblée.

Les quêtes sont en baisse alors que la fréquentation des offices est en hausse.

Les revenus immobiliers sont en baisse de 3%. Ils représentent toujours le quart des revenus de la paroisse.

Les cierges sont quant à eux en hausse de 22% et sont au plus haut depuis 2005. L'incendie de Notre Dame de Paris a très certainement eu un impact sur les offrandes des cierges.

Les concerts sont en hausse de 15% et sont au plus haut historique.

Charges 2019	k€	%
Frais clergé	91	9%
Frais laïcs	325	34%
Frais Immeubles	122	13%
Fourniture culte et fidèles	42	4%
Divers et amortissements matériels et mobiliers	163	17%
Autres charges	53	5%
Participation diocésaine	<u>160</u>	<u>18%</u>
Total	956	100%

En ce qui concerne les charges pour l'année 2019 : les charges de fonctionnement s'élèvent à € 956 355 euros et sont en hausse de 7% par rapport aux charges 2018.

Dans l'ensemble les charges de fonctionnement sont restées conformes au budget établi en début d'année.

En résumé, ce qu'il faut retenir de tous ces chiffres :

- Les chiffres sont bons pour 2019 mais n'oublions pas que 66% de nos recettes sont toujours liées directement à notre participation (denier, quêtes et offrandes).
- Le point négatif de l'année : la baisse des quêtes ordinaires. Le fonctionnement de la paroisse repose sur un nombre encore trop faible d'entre nous.
- Notre contribution peut prendre des formes diverses et modernes : virement automatique (30% du denier), paiement du denier sur le site de la paroisse (aujourd'hui 11% du denier). N'oubliez pas bien entendu l'avantage fiscal lié à votre denier, qui reste imbattable à ce jour : 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.

Mais avant toute chose, un grand, un très merci à vous tous, paroissiens, donateurs et bénévoles.

Grâce à toutes vos contributions, Saint-Eustache pourra poursuivre sa mission au cœur de Paris et surmonter la crise de la pandémie du COVID-19.

Thierry Dupont
Vice-Président du CPAE

Yves Trocheris
Curé de Saint-Eustache